LES TROIS Chabots

BULLETIN MUNICIPAL **JUIN 2023** N° **5**

VILLE DE JARNAC

Suivez toute l'année la vie de votre commune sur **www.ville-de-jarnac.fr**

ÉDITO DU MAIRE

Chères Jarnacaises, Chers Jarnacais,

Tous les ans, le vote du budget est l'acte « politique » le plus important de la vie municipale.

La construction du budget 2023 tient compte de la crise énergétique et de l'inflation. Tous les postes de dépenses ont été redéfinis.

Déjà en 2022, nous avons fait face à une augmentation de 126 000 euros du coût des fluides malgré des efforts très significatifs en matière de sobriété énergétique, avec le suivi des consommations et la recherche d'économies.

Il est prévu, en 2023, sur un budget de fonctionnement de 4,8 millions d'euros une augmentation des factures d'électricité et de gaz de 525 000 euros.
Contrairement aux particuliers et aux communes de moins de 10 agents, notre ville ne bénéfice pas du bouclier tarifaire énergétique.
Jarnac dépend du Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente qui négocie les contrats de fournitures énergétiques. Les contrats arrivés à échéance au 31 décembre 2022 ont été renouvelés avec des tarifs d'achat au plus haut de la période. Ainsi, les dernières factures d'énergie reçues ont vu leur montant multiplié par 2,6 par rapport à 2022. Il est estimé pour 2023 à 876 000 euros (soit + 525 000 euros).

Nous sommes restés actifs. La commune a engagé un plan de sobriété énergétique :
- Réduction de la température à l'intérieur des bâtiments communaux,
- Achat de solutions de pilotage du chauffage,
- Extinction complète de l'éclairage nocturne des rues entre 23h et 5h30,
- Généralisation progressive de l'équipement en LED de l'éclairage public,
- Diminution du nombre de points lumineux (suppression d'un candélabre sur 2).

La commune a également subi l'inflation qui est de 6,9 % fin avril 2023, ce qui représente environ 70 000 euros.

Ce contexte nous oblige à suspendre dans l'attente de meilleures conditions certaines dépenses, à revoir les subventions et à augmenter les impôts fonciers de 3 points.
L'effort de tous est demandé.

Face à cette situation particulière, des priorités ont été définies :
- Maintien de l'offre de soin,
- Préservation du budget alloué aux écoles,
- Maintien des crédits du CCAS et accueil de France Services (aide aux démarches administratives),
- Continuité du transport à la demande (navette),
- Accompagnement du projet de construction d'une nouvelle gendarmerie,
- Poursuite des actions en faveur de l'attractivité du centre-ville,
- Programmation culturelle dans la salle des foudres, plus économe en fluides,
- Maintien du fonctionnement et création d'infrastructures sportives,
- Construction de 90 logements,
- Préservation de la biodiversité et poursuite de la plantation d'arbres.

Notre commune bénéficie, grâce aux investissements de Grand Cognac, d'une réhabilitation du réseau d'assainissement avenue du Général Leclerc et rue Pasteur, et d'une interconnexion d'alimentation en eau potable de Jarnac et Triac-Lautrait. Ces travaux permettront d'éviter un éventuel manque d'eau potable. Coût des travaux environ 4 millions d'euros.

Elus pour construire un avenir à Jarnac, soyez assurés que toute l'équipe municipale va continuer sans relâche à travailler pour les jarnacais.

Philippe GESSE
Votre maire

SOMMAIRE

› **BUDGET** P3

› **INFORMATIONS MUNICIPALES** P4

› **DÉVELOPPEMENT DURABLE** P6

› **PAROLE À L'OPPOSITION** P7

› **ÉTAT CIVIL** P8

Mairie :
Hôtel de Ville - 16200 JARNAC
Tél. : 05.45.81.08.11
mairie@ville-de-jarnac.fr
www.ville-de-jarnac.fr

Responsable de la publication : Philippe GESSE
Rédaction : Mairie de Jarnac
Conception : Imprimerie COUVIDAT
Impression : Imprimerie DEPLANQUE
Tirage : 2800 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC

Budget de la commune et ses commissions 2023

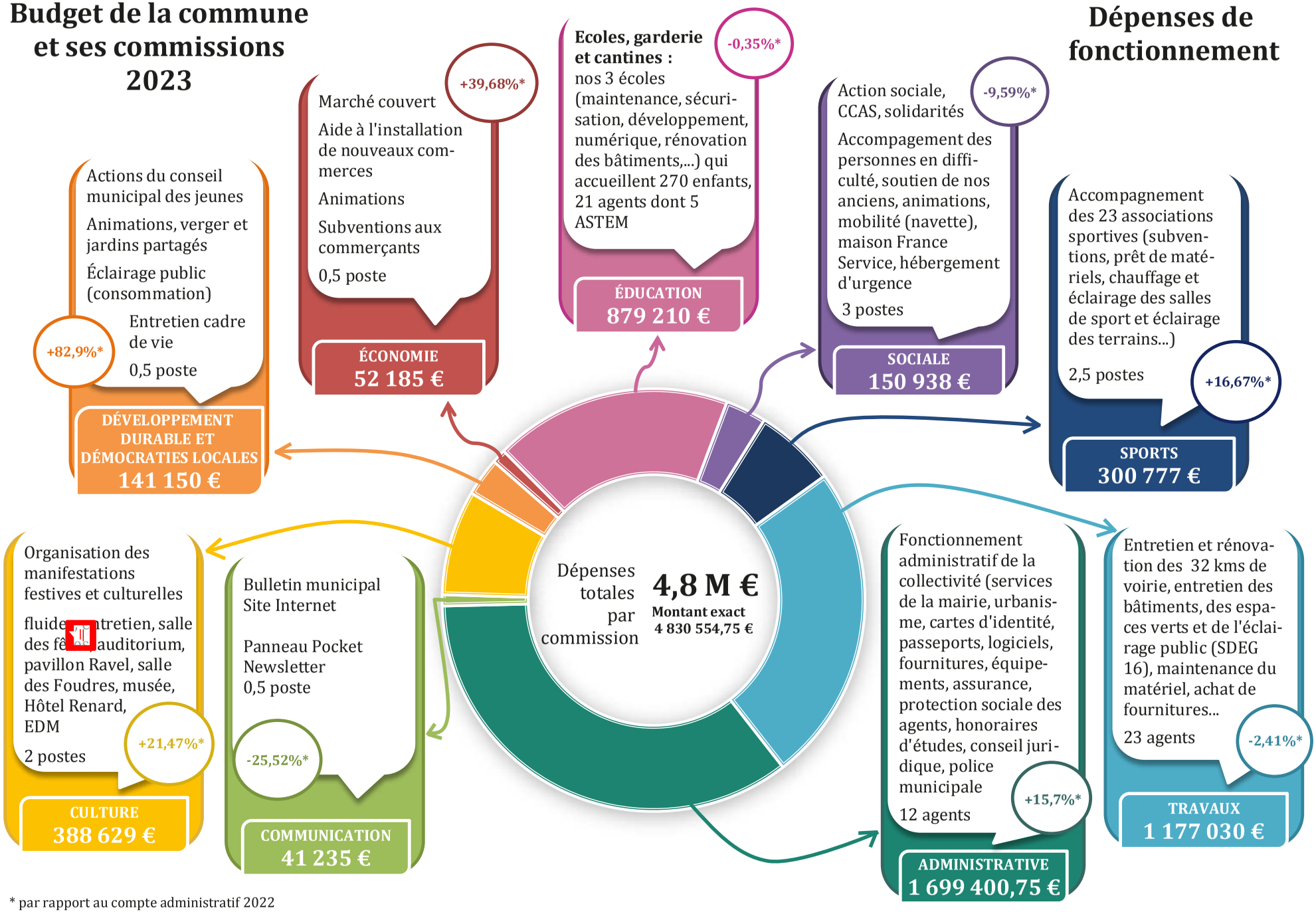

Dépenses de fonctionnement

* par rapport au compte administratif 2022

DES AIDES POUR LA RÉNOVATION ET L'ADAPTATION DES LOGEMENTS

Au travers de la plateforme Grand Cognac Renov', votre agglomération et votre commune s'engagent dans une politique globale d'aide à la rénovation de l'habitat. Guichet unique d'entrée vers les différentes aides mobilisables, Grand Cognac Renov' vous oriente vers les dispositifs adaptés à vos besoins.

Vous avez des travaux à réaliser ? GrandCognac Renov peut vous aider à mener votre projet qu'il s'agisse de travaux pour votre résidence principale ou pour un bien locatif. Au-delà des subventions pour réaliser vos travaux vous bénéficiez d'un accompagnement gratuit par une équipe de professionnels. Vous serez accompagné par un interlocuteur unique tout au long de votre projet tant sur le plan administratif, technique, que financier.

Pour quels types de travaux ?
Le panel de travaux subventionnables est très large. Des aides existent pour la **rénovation énergétique** (remplacement du système de chauffage, isolation du logement, changement des menuiseries...), **l'adaptation du logement à la perte d'autonomie** (pose d'une douche à l'italienne, installation d'un monte-escaliers...), **les travaux lourds** (réhabilitation globale, remise aux normes du système électrique, travaux structurels...).

Vous avez un projet de travaux ?

Contactez la plateforme Grand Cognac Renov'. Des techniciens à votre écoute vous renseigneront gratuitement sur votre projet de travaux et sur vos droits.

Plus d'informations :
Tél. : 05 17 22 82 50
E-mail : grandcognacrenov@grand-cognac.fr

POINT D'INFORMATION ÉCOLES

Il s'agit de regrouper les écoles maternelles et élémentaire autour d'une cuisine centralisée pour permettre une meilleure organisation, dans l'intérêt des enfants.

Pour cela, il est nécessaire de rapprocher les structures les unes des autres. A ce jour, nous sommes en attente des propositions des bureaux d'étude afin de poursuivre notre réflexion.

Notre intention n'est pas de fermer l'école Kergomard mais de la rénover, de l'agrandir afin d'accueillir, dans le futur, tous les enfants en âge d'être scolarisés en maternelle.
Indépendamment de ce projet, la baisse des effectifs a conduit l'inspection académique à fermer une classe à Ferdinand Buisson à la rentrée 2023-2024.

Pour les classes de maternelle, il est important que le nombre d'enfants reste constant pour que le nombre de places soit maintenu.

Tout va dépendre des instructions à venir pour savoir si l'inspection académique décide de la fermeture ou non d'une classe en maternelle.

PRÉSENCE VERTE EN CHARENTE

PRÉSENCE VERTE CHARENTE
Services à la personne
sur tout le département de la Charente

Ensemble, améliorons votre quotidien !

d'un crédit bénéficiez d'impôt

Devis gratuit
05 45 97 81 30

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

- Repas livrés chez vous, du lundi au dimanche
- Choix de menus
- Régimes adaptés

JARDINAGE / BRICOLAGE

- Nous intervenons avec notre propre matériel.
- Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles.

www.presencevertecharente.fr

msa SERVICES

LE RETOUR DE LA NATURE EN VILLE

Depuis le début du printemps, nous effectuons une tonte raisonnée c'est-à-dire que nous laissons des parties de pelouse à l'état sauvage pour favoriser la biodiversité ; nous maintenons tout de même des passages tondus pour la sécurité des usagers.

Ainsi nous respectons le cycle des plantes leur laissant le temps de se développer et fleurir ; les herbes hautes offrent nourriture et refuge aux insectes pollinisateurs. De nouvelles espèces végétales vont ainsi pouvoir s'implanter facilitant l'installation de chauves-souris, hérissons, amphibiens, hirondelles... consommateurs de mouches, moustiques, fourmis, pucerons et autres... De plus, ces herbes hautes captent l'humidité de l'air qui redescend sous formes de gouttelettes jusqu'au sol et les arbres et arbustes en profitent.

Dans le respect de la législation qui interdit l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts depuis le 1er janvier 2017, nous n'utilisons plus de « désherbant » au niveau de la voirie ce qui peut entraîner l'apparition de plantes sur les trottoirs.

Même si ces herbes ne doivent plus être considérées comme mauvaises ou sales car elles font partie de notre environnement urbain, elles ne doivent pas devenir envahissantes et gêner notamment l'accès aux piétons sur les trottoirs. Ainsi chacun est responsable de la propreté de son pas de porte et du trottoir. De même que nous balayons et déneigeons devant chez nous, prenons l'habitude d'enlever régulièrement les herbes qui poussent sur notre trottoir. De la même façon, le long de leurs limites de propriété, les personnes le désirant sont autorisées à effectuer un passage de tondeuse, si l'herbe est trop haute.

Les pratiques horticoles évoluent ... La préservation de la biodiversité est au cœur de ces nouvelles pratiques.

Il ne s'agit pas de ne plus entretenir mais d'entretenir différemment dans un mode de gestion plus respectueux de l'environnement.

LES AIDES FINANCIÈRES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

Dans le cadre de sa politique de prévention et de réduction des déchets départementale, le programme J'agis pour Réduire propose des subventions afin de faciliter l'acquisition de produits et de gestes durables pour les particuliers, structures, associations... charentaises.

• Aide à l'acquisition de poules et poulaillers :
> 20 € TTC pour l'achat de 2 poules
> 50% du montant de la facture TTC plafonnée à 100 € TTC pour l'achat d'un poulailler ou abri poulailler.

• Aide à l'achat et/ou la location de changes lavables :
> subvention à la location pour un mois de test dans la limite de 30€ TTC
> aide à l'achat pour les particuliers et pour les assistantes maternelles à hauteur de 50% du montant de la facture TTC et plafonné.

• Aide à l'achat de textiles sanitaires lavables :
- **lingettes réutilisables** pour le change des bébés ou le démaquillage ;
- **protections hygiéniques lavables** (serviettes hygiéniques et culottes menstruelles, coupes...) ;

> subvention à hauteur de 50% du prix d'achat plafonné à 30 € TTC pour les lingettes et à 50 € TTC pour les protections.

• Aides pour réduire les quantités de déchets végétaux :
- **arrachage de haies** de thuyas, lauriers ou cyprès et prestation de broyage *> à hauteur de 50% de la facture plafonné à 1 000 € TTC*
- **achat d'essences à croissance lente** *> à hauteur de 50% de la facture plafonnée à 150 € TTC*
- **prestation de broyage ou achat individuel ou groupé de broyeurs de branches** *> à hauteur de 50% de la facture plafonnée.*

Retrouvez tous les détails et modalités d'obtention, les pièces nécessaires sur le site www.jagispourreduire.com (rubrique actus-outils / soutiens-financiers) et faites votre demande en ligne.

Plus d'informations sur www.jagispourreduire.com - N° vert 0 800 500 429

› JUIN

Du 24 juin au 2 juillet
EXPOSITION DE PEINTURES, PAR MANDARINE
Tous les jours 10h-19h // Hôtel Renard

La peinture de Mandarine se situe entre réel et imaginaire. L'artiste se laisse guider apprivoise formes et couleurs, les mélange, créant ainsi des univers aux ciels immenses, tumultueux, mystérieux parfois…peuplés de villes indéfinies…mais également de pause florales aux couleurs vibrantes.
Un voyage onirique au sein duquel douceur et force s'entremêlent, se coordonnent avec subtilité.
Info 06 61 53 36 86
Avec le soutien de la ville de Jarnac.

Mercredi 28 juin
CINÉMA
20H45 // Auditorium de Jarnac.

Les Cinémaniacs proposent la projection du film « **SAGE-HOMME** »,
De Jennifer Devoldere
Avec Karin Viard, Melvin Boomer, Steve Tientcheu
Genre Comédie dramatique. Nationalité France
Durée 1h45

Mercredi 28 juin
PARTIR EN LIVRE
De 14h à 17h30 // Île Madame
Accès libre et gratuit
Sur l'île Madame, entourée par la Charente, les adolescents de l'espace jeunes de Jarnac proposent des lectures aux enfants de tous âges à partir de livres sélectionnés par les bibliothécaires du secteur jeunesse de la médiathèque de Jarnac qui s'adressent aussi bien aux tout-petits qu'aux plus grands.
Sur des couvertures, sur l'herbe, à l'ombre, vous pourrez profiter d'un calme après-midi et prendre le temps de savourer des histoires en famille. En cas de mauvais temps, l'animation sera annulée.

Vendredi 30 juin
QUARTIER EN FÊTE
18H30 // Square de La Touche // Entrée Gratuite
La ville de Jarnac et l'association Pantoum proposent un quartier en fête avec un concert de Louise Weber (chanson de velours, engagée).
18h30 Square de La Touche
Apéritif offert par la mairie.

› JUILLET

Du 30 juin au 3 juillet
FESTIVAL PRISE DE PAROLES
Maison Natale de François Mitterand

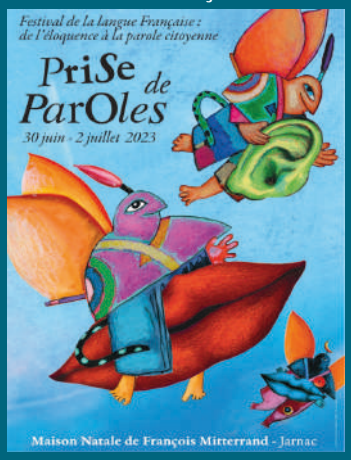

Festival de la langue française : de l'éloquence à la parole citoyenne. Infos et programmation sur https://www.festivalprisedeparoles.fr/
et au 05 45 35 46 08

Mardi 4 juillet
CONCERT FESTIVAL BLUES PASSIONS
Au parc - île Madame

Soirée du 4 juillet à Jarnac sold-out !
Programmation complète et réservation du festival sur www.bluespassions.com

Vendredi 21 juillet
QUARTIER EN FÊTE
18h30 // Centre-ville - Marché couvert
Entrée Gratuite
La ville de Jarnac et l'association Pantoum proposent un quartier en fête avec un duo musical (Cyprien & Simon) de reprises de Georges Brassens. Apéritif offert par la mairie.
Infos 05 45 81 47 34

Du 25 juillet au 11 août
FESTIVAL LES 3 COUPS DE JARNAC

Infos et programmation sur https://les3coupsdejarnac.com

Vendredi 28 juillet
JARNAC EN FÊTE
Place Charles de Gaulle // Entrée Gratuite

La ville de Jarnac et l'association Pantoum proposent Jarnac en fête avec au programme :
18h30 : "Ca va foirer" par la compagnie Réverbère Prouesses inutiles voire douloureuses
19h30 : Apéritif musical avec Marry Me, reprises des 60's
21h30 : "Les sœurs Tartellini chantent le world" spectacle musical polyglotte
Buvette et restauration sur place, ou apportez votre pique-nique !
Infos 05 45 81 47 34

Sous réserve de modifications

› PAROLE À L'OPPOSITION

OPPOSITION «AGIR ENSEMBLE JARNAC»

Jarnac, la question de confiance,
Pour ne parler que du nerf de la guerre, parlons donc des finances de Jarnac.
Si nous devions ne choisir qu'un seul mot pour traduire notre état d'esprit, ce serait « anxiété ».
En effet, nous assistons ces quatre dernières années à une baisse constante et vertigineuse des résultats financiers sans qu'aucune mesure n'ait été prise pour remédier à ces constats réguliers. Aveuglement, incompétence ?
Nos dépenses n'ont cessé d'augmenter alors que nos recettes stagnent ce qui a pour effet de faire « fondre nos réserves » exercice après exercice. C'est ainsi que les résultats dégagés pour le fonctionnement se sont écroulés de 1 382 000 euros à fin 2018 à 214 000 euros à fin 2022.
Simultanément nos possibilités d'investissement se voient réduites. Alors que nous parvenions à dégager presque 1 300 000 euros sur le fonctionnement à destination de nos investissements en 2019, et après, là encore, une dégringolade continue ces dernières années, cette possibilité en 2023 est réduite à néant, à zéro…
Cette dégradation a rendu l'élaboration du budget 2023 extrêmement complexe. Bien évidemment, nous ne nions pas le contexte difficile, les augmentations des coûts des fluides notamment et celles liées à l'inflation. Cependant s'il ne s'était agi que de cela. L'augmentation des taxes de bases par l'État, à laquelle s'ajoute une des plus importantes augmentations des impôts locaux du département , décidée par le conseil municipal et à laquelle nous nous sommes opposés, soit +14 % au total, auraient dû suffire, peu ou prou à l'équilibre du budget.
Tel n'a pas été le cas, et il a fallu réduire de façon draconienne toutes les dépenses, ce qui a par exemple conduit à la suppression des crédits dédiés au feu d'artifice et au repas des aînés, et à la diminution de 50% des subventions accordées aux associations, sportives principalement.
C'est là le résultat d'une gestion non contrôlée, de choix confus, du manque de maîtrise de nos dépenses et d'une inertie dans la recherche de nouvelles recettes.
A maintes reprises, nous avons exprimé nos inquiétudes sur ce que nous estimons être une dérive des finances de la commune, à maintes reprises nous avons affirmé que nous dépensions trop, à maintes reprises nous avons fait des propositions par écrit en commission des finances, en conseil municipal.
Nos propositions ont été méprisées, telles la baisse des rémunérations des élus, la location ou la vente du bâtiment de l'ancienne perception, la mise en place de la taxe sur les logements vacants et la révision de la classification des logements, qui sont de possibles sources de recettes très significatives.
Pour ces deux dernières, on nous rétorque que ça nécessite un gros travail !
Et alors ? Ne sommes-nous pas élus pour cela, travailler ?
Le résultat du budget fin 2021, bien que peu significatif au regard du contexte lié au COVID, révélait déjà une tendance à la détérioration. Le trésorier des finances publiques nous alertait déjà en 2022 en indiquant que la situation financière de Jarnac était préoccupante. En 2023 il a réitéré, indiquant qu'elle était encore plus préoccupante.
Pourtant, face aux alertes, Monsieur le Maire, qui s'est attribué la charge des finances dans ce mandat, adopte invariablement la même posture, qui consiste à nier les erreurs de gestion et à assurer qu'il n'a « de leçons à recevoir de personne », puisque même les alarmes du trésorier ne semblent pas le perturber.
Monsieur le Maire a véritablement une capacité à ne tirer aucune leçon de la réalité la plus évidente, qui est proprement sidérante.
Comment, dans ces conditions, ne pas nourrir de vives inquiétudes ?
Comment ne pas s'alarmer quand la capacité à la projection et à l'anticipation semble absente de toute réflexion ?
Comment par conséquent ne pas s'interroger sur l'avenir de Jarnac, les possibilités de projets pour notre commune, leur financement ?
Pourtant, tant de nouveaux défis nous attendent sur les évolutions climatiques, la rénovation urbaine, la gestion des espaces de fraîcheurs, la déperdition énergétique. Des arbitrages budgétaires sont indispensables.
Hélas pour 2023, devant des « investissements d'entretien » de peu d'envergure, nous ne pouvons que nous demander où sont les grands projets annoncés dans les promesses électorales. Et surtout, pour la suite du mandat, quelles seront les possibilités d'investissement laissées par cette gestion plus que discutable.
Nous demandons du bon sens, du discernement, une bonne vision des dépenses et des recettes, une visibilité indispensable sur les projets structurants et leurs financements. Il est souhaitable pour ne pas dire urgent que la majorité municipale se conduise enfin de façon responsable.
Et au-delà de considérations purement financières, nous ne pouvons plus regarder l'image de notre ville, notre réputation et celle de la municipalité se dégrader ainsi, sans réagir.
Jarnac est financièrement bloqué, les Jarnacais sont fiscalement matraqués.
Avons-nous quelques bonnes nouvelles à proposer pour notre ville et notre vie à Jarnac ?
En plus de la question de la compétence, c'est bien la question de confiance qui se pose maintenant.

Malika Perrier, Odile Prévoteau, Jean Louis Bargain, Jérôme Royer.

OPPOSITION «AVEC VOUS, AGIR POUR DEMAIN»

L'équipe de Catherine Parent souhaite revenir sur la décision de la majorité municipale d'augmenter de 7% les impôts fonciers. C'est ainsi qu'aux 7 % d'augmentation décidés par l'État (au profit des collectivités), vont venir s'ajouter 7 %, soit une augmentation totale de 14%. En ces temps financièrement compliqués pour tous, c'est un coup dur pour les Jarnacais. Aussi, nous avons pris la décision de voter contre ce budget. Pourtant, avec une gestion des finances de la commune qui aurait été raisonnable et prudente, le porte-monnaie des habitants aurait été mieux préservé.

Si leur objectif lors de la dernière campagne était de ne pas augmenter les impôts, aujourd'hui Jarnac, par sa gestion mal maîtrisée est dans l'impasse par manque d'anticipation et de clairvoyance. Déjà l'an passé, le représentant des finances publiques avait alerté lors du vote du budget sur les économies à faire impérativement. En 2023, la situation est encore plus préoccupante et la majorité actuelle est obligée d'appliquer des mesures drastiques, comme la suppression de 50 % des aides aux associations si essentielles au rayonnement de la ville ; l'annulation du repas des aînés et du célèbre feu d'artifice, tous deux très populaires ; la fermeture du musée François Mitterrand…

Comment alors conserver l'attractivité touristique, développer l'offre commerciale en centre-ville car tout ceci réuni est bien peu attractif pour celles et ceux qui voudraient s'installer à Jarnac et peu propice à l'épanouissement de ceux qui y vivent déjà…

Pourtant, il y avait d'autres moyens d'action : par exemple, la nouvelle majorité avait-elle besoin de créer un poste de DGS (directeur général des services) pour une ville telle que Jarnac alors que jusque-là cela ne s'était pas avéré nécessaire ?

Par solidarité avec les associations et les Jarnacais souffrant de l'inflation, les élus ne pourraient-ils pas baisser leurs indemnités ? Cela serait un geste fort…

Mais positivons et apprécions de faire une petite pause gourmande et conviviale le dimanche matin sur le parvis du Marché sans être gênés par les véhicules. Nous sommes ravis que cette idée portée par notre équipe, ait pu être mise en place.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

PELLEGRIN Emma	25/09/2022	LORRAIN Emilie	13/12/2022
AUMONT Andréa	26/10/2022	BISSON Mya	22/12/2022
FELTAIN Athénaïs	01/11/2022	MAILLOUX Marceau	31/12/2022
FERREIRA MARTINS Luna	04/11/2022	CANCY Luiss	09/01/2023
FOURCHAUD VINCENT Leonardo	15/11/2022	MICHOT Olivia	13/02/2023
VAILLANT Riley	25/11/2022	GARVEY Lun	16/03/2023
PAIRAULT Hailey	09/12/2022	BRILOT Savana	21/05/2023

MARIAGES

CHATEAU Florian & VERGIER Carole 27/05/2023

DÉCÈS

THOMAS Maurice	28/11/2022	LUNDQVIST Britta	21/01/2023
MAUMONT née LAUGEAY Simone	09/12/2022	RIBIERE Henri	23/01/2023
JAMONNEAU Christian	02/12/2022	BOUFFLET Michel	30/01/2023
RAZE Alain	21/12/2022	CHAT Marie-Line	30/01/2023
CHIRON née DUBOIS Irène	21/12/2022	THOMAS née PERI Marie Elise	01/02/2023
MEUNIER née RABY Alice	06/01/2023	BESSE René	08/02/2023
BOISSON née MIET Pierrette	07/01/2023	LARTONNI Moïse	19/02/2023
VIDALIE Roger	10/01/2023	MARGAUD née PARONNEAU Sylvie	26/02/2023
LABEYRIE née MARIÉ Etiennette	19/01/2023	BONNET Isabelle	02/03/2023
CAUT née GUITRAUD Marie	31/01/2023	LACROIX Marcel	09/03/2023
SAINTE-CROIX née MARTIN Yvette	18/02/2023	BELLOTEAU Bernadette	10/03/2023
GRILLET née TOUBLANT Marie	20/02/2023	DELAN Alain	03/04/2023
MAZEAU née BOCHET Yvette	26/02/2023	LAFAGE née SIMON Andrée	17/04/2023
MASSIAS née DEJARNAC Adrienne	01/03/2023	VIGNERIE Michel	13/04/2023
BRUNET Michel	06/03/2023	ALLIGANT née SEMIOT Paulette	23/04/2023
PERRIN Colette	09/03/2023	DOGNON Michel	25/04/2023
CAILLET née GUINAUDIERE Paulette	18/03/2023	GOIMIER née BLANC Paulette	03/05/2023
PALAISE Henri	20/03/2023	GARAUD née MORILLON Germaine	08/05/2023
THORIN Annick	28/03/2023	BELLINEAU Laurent	05/05/2023
LAROCHE née TIRBOIS Annick	31/03/2023	AUGUSTIN DIT RICHARD née BUFFET Jacqueline	20/05/2023
RABY Jacques	03/04/2023	RAFFIER Martine	21/05/2023
DEGAIN née THOMAS Jeannine	04/04/2023	COQ née BOISSARD Marie Thérèse	25/05/2023
PASQUET Philippe	11/01/2023	FAYS Guy	26/05/2023
ROUSSARIE née LEVANDOS Ginette	10/04/2023	VANIER Jacques	31/05/2023
BRICOUT Robert	14/01/2023	BEZINEAUD Jacques	30/05/2023